
RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DE LA FAMILLE NÉGOCE DU LUNDI 7 FÉVRIER 2022

Décision	Responsable	Suivi
Approbation de l'ordre du jour et relevé de décisions de la réunion précédente		
Approbation	-	-
Feuille de route commission économie		
<p>La feuille de route de la commission économie est désormais finalisée et doit être validée par les deux familles.</p> <p>La finalité de la commission a donc été définie ainsi : <i>« fédérer les acteurs de la filière et du territoire autour d'une vision commune et contribuer à l'atteinte des objectifs de la filière »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilier « Economie » - Pilier « Influence Territoriale » <p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La révision du module demande : il concerne principalement la famille du négoce et doit à ce stade être travaillé prioritairement au sein du négoce, sur le même principe de travail du modèle « production », mené prioritairement au sein de la famille viticole. • Concernant le GT coûts de production, il est nécessaire de garder une approche terrain, reflétant la réalité. • Pour le Business plan : prendre en compte <ul style="list-style-type: none"> - L'impact des réflexions sur le bilan carbone - L'impact « sans CMR », « ZNT » ... • La commission communication devra être intégrée dès le début de la réflexion afin qu'elle puisse anticiper le développement d'outils de communication adaptés 	M. Py / T. Métais	Position à porter en commission économie et GT concernés
Préparation du séminaire		
<p>Le séminaire du CP 2022, a pour objectif de déterminer le positionnement de la filière sur l'enjeu environnemental dans le vignoble de l'appellation.</p> <p>La question qui se pose est comment avancer et communiquer sur la question environnementale dans le vignoble de l'appellation et la place de la ou des certifications.</p> <p>Il s'inscrit dans une réflexion plus globale sur l'environnement qui couvrira en plusieurs étapes tous les aspects de l'environnement (au printemps : irrigation, à l'été : bilan carbone, 2^{ème} semestre : RSE).</p> <p>Un 1^{er} dossier préparatoire a été réalisé : diagnostic. Un 2nd est prévu et comportera des propositions.</p>	-	-

<p>Ce 1^{er} dossier « diagnostic » comprend 3 parties</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication - Juridique - Technique <p>A réunion permet un 1^{er} échange et un tour de table permet à chacun d'exprimer son avis. Sont notamment abordées les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avenir de la CEC : la maintenir et poursuivre les objectifs, en l'état, la rendre obligatoire (cahier des charges ou autres moyens) - Autre possibilité : la modifier, intégrer des dispositions agroenvironnementales dans le cahier des charges - Quelles étapes ? - Que faire de la partie règlementaire ? - Renforcer les exigences, anticiper les contraintes règlementaires <p>Décisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prochaine réunion Famille et CA SMC du 10 mars sera consacrée à la préparation du séminaire. • Une réflexion sur la communication autour de la CEC pourrait être menée afin d'en faire ressortir les aspects positifs (actions positives existantes, part des surfaces engagées). • Le SMC invite chaque membre du SMC propriétaire de vignoble à être un modèle et à être certifié ou a minima engagé dans le processus de certification 		
Institut		
<p><u>Point d'information :</u></p> <p>Les premières esquisses du projet réalisées par les 3 équipes sélectionnées ont été présentées au COPIL.</p> <p>Compte-tenu du fait qu'il s'agit d'un marché public, celles-ci ne peuvent être diffusées.</p> <p>La communication doit être centralisée au niveau du BNIC et toute question de journaliste doit être renvoyée au BNIC.</p>	-	-
Question diverse : enquête emploi à destination des professionnels		
<p>L'enquête du BNIC sur l'emploi diffusée le 25 janvier a pour objectif de contribuer à l'amélioration d'identifier les besoins en matière d'emploi et de formation et les mesures à mettre en place pour favoriser l'attractivité de la filière. Elle n'a reçu cependant qu'un nombre limité de retour malgré un important relai.</p> <p>Il est essentiel que chacun prenne le temps de répondre avant le 28 février afin de permettre au BNIC et à la Commission Emploi de définir le plan d'action le plus approprié à nos attentes en termes de formation et d'emploi.</p> <p>Voici le lien vers le questionnaire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfG Q-vOB4JlSiHShF5SLpq4JH5xK-AGXMZV0D5tz84zmiDxg/viewform</p>	D. Lorin	Relance par mail aux adhérents du SMC

Prochaine Réunion de la Famille du Négoce : Jeudi 10 Mars 2022 au BNIC